

Quoi De Neuf

Le journal des adhérents du Sgen-CFDT



Sgen



Cfdt:



GENRES

Trimestriel • numéro 28 • été 2014 • 1,20 €

Marche des Fiertés Samedi 28 juin 2014 à 14h00 de Saint Michel à République

Soyons nombreux le 28 juin contre l'homophobie et la transphobie

La CFDT marque son combat contre l'homophobie et la transphobie et pour l'égalité en participant à la Marche des fiertés lesbienne, gaie, bi et trans. Notre char CFDT Île de France animé de façon festive et ludique accompagnera les manifestants le long du trajet.

+ d'infos : <http://federation-lgbt.org>



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Quelques repères pour ce numéro :

- En lien avec la page 4 : Hélène Rouch, « Recherches sur les femmes et recherches féministes » : l'Action Thématique Programmée du CNRS », Les Cahiers du Cedref, n°10, 2001, <http://cedref.revues.org/266>
- En lien avec la page 12 : Marie-Françoise Crouzier, docteure ès-sciences et lettres humaines, qualifiée maître de conférences, DASEN dans la revue « Education & management » n°29 juin 2005 dossier « diriger au féminin » / Mariane Cacovault, sociologue professeure à l'université de Poitiers : « la direction des collèges et des lycées une affaire d'hommes ? » (l'Harmattan, 2008).
http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/politiques_emploi_public/20130308-Protocole-d-accord-egalite-profes
<http://www.education.gouv.fr/cid195/les-chiffres-cles.html>
http://cache.media.education.gouv.fr/file/Personnels_encadrement/48/2/Bilan_social_2012_261482.pdf
- En lien avec la page 13 : Observatoire des inégalités : <http://www.inegalites.fr> / Centre d'observation de la société : <http://observationsociete.fr/>
- En lien avec la page 14 : Le Centre action, recherche et documentation des entreprises (CARDE) a été créé en 1992 sur une idée originale : entreprendre un travail de mémoire, l'association veut raconter l'histoire des hommes au travail, d'hier à aujourd'hui, à partir de leur parole, de leurs écrits ou de ceux de leur organisation. Jean Ollivier, secrétaire de l'UD-CFDT de l'Essonne de 1979 à 1985, président et fondateur de l'association, a ainsi collecté et rassemblé des archives de l'entreprise IBM de Corbeil-Essonnes, archives économiques et sociales, versées aux archives départementales de l'Essonne après sa disparition en 2005.

www.carde91.com

sgen
CFDT

GENRES

SOMMAIRE

- 4/ Études de genres
- 5/ Action syndicale
- 6/ Tribune LGTB - S'engager
- 7/ Une usine à stéréotypes ?
- 8-9/ ABC de l'égalité
- 10/ Éducation à la sexualité
- 11/ Pratiques et orientations
- 12/ Où sont les femmes ?
- 13/ Parité n'est pas égalité...
- 14/ Pas d'Histoire sans Elles
- 15/ Renversement des inégalités sexuelles - une page d'Histoire



sgen
Cfdt:

Sauf indication contraire, les photographies de ce numéro ont été réalisées sur le terrain par les militants locaux du Sgen-CFDT.

MADemoiselle ?

Dans le film *Hôtel du Nord* Arletty demande à Louis Jouvet : « Atmosphère, atmosphère, est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ? » Réplique culte que l'on peut plagier en « Mademoiselle, mademoiselle, est-ce que j'ai une gueule de demoiselle ? » car l'atmosphère n'a pas de gueule mais une « mademoiselle » oui !

Dès qu'elle est en âge d'« apprécier » le « compliment », une petite fille se verra affublée d'un « Mademoiselle ». Quid du petit garçon ? Plus tard on lui demandera innocemment « madame ou mademoiselle ? » alors que le masculin sera sans hésitation assorti d'un « monsieur » ! Bien sûr, après quelques années, il ne reste que le flatteur dragueur qui va appeler cette femme « Mademoiselle »...

Des progrès ont été accomplis : nos élèves filles reçoivent, maintenant, leurs convocations officielles aux examens avec la civilité « Madame ». Mais il aura fallu l'intervention d'élue-e-s Sgen-CFDT pour ne plus entendre « Mademoiselle » en commission paritaire !

Nos écoles sont mixtes mais les modèles que reçoivent filles et garçons sont toujours très différents. Pourquoi ? Pourquoi les filles, qui réussissent mieux, ne sont-elles pas davantage représentées dans les filières puis dans les professions les plus prestigieuses et les mieux rémunérées ? Le bilan dans l'Éducation nationale n'est pas brillant : plus on s'élève dans la hiérarchie, moins on trouve de femmes et ce, malgré le choix récent de Florence Robine à la tête de la DGESCO ! Cependant, dans le même temps, force est de constater que les hommes sont globalement minoritaires dans la Fonction publique... Alors y a-t-il un genre de la Fonction Publique ?

Si l'on veut tordre le cou aux stéréotypes, il faut cesser d'enfermer non seulement les filles mais aussi les garçons dans des rôles attribués par la coutume, car c'est bien en travaillant aussi sur les stéréotypes masculins que l'on fera changer les choses... Ce numéro vous propose un parcours dans les questions de genre qui, si elles interrogent la bipolarité fille/garçon, font rapidement surgir les discriminations toujours au cœur de la société et dont les ramifications ne sont ni politiquement anodines ni humainement sans douleur.

La CFDT et le Sgen-CFDT ont toujours eu à cœur de lutter contre toutes les formes de discriminations. Ce numéro se veut le témoin du combat contre les discriminations liées au genre. Oui, nous avons un rôle important à jouer pour que filles et garçons soient encouragés à réaliser les études qui leurs conviennent et à devenir des citoyen-ne-s qui refusent les stéréotypes de genre.

Hélène Mistrangelo

N'hésitez pas à faire découvrir ce travail collectif à un-e collègue qui ne connaît pas encore le Sgen-CFDT !

Quoi de
NEUF ?

Directeur de publication

Philippe Antoine

Comité de rédaction

Vincent Albaud
Jean-Pierre Baillis
Xavier Boutrelle
Philippe Brard
Antonio Gonçalves
Sandrine Grié
Christian Jolivet

Régine Paillard

Aude Paul

Laura Rakotomalala

Rémi Roudeau

Florent Ternisien

Maquette

Philippe Antoine / Rémi Roudeau

Impression

Société Jouve - CS 70004
11 boulevard Sébastopol

75036 Paris cedex 01

ISSN : 1953-6712

CPPAP : 1116 S 08060

Sgen-CFDT Académie de Versailles

23 place de l'Iris

92400 Courbevoie

versailles@sgen.cfdt.fr

Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales

ÉTUDES DE GENRES

À propos de la notion de genre en sciences humaines : la différence des sexes n'est pas réductible à la différence biologique entre les sexes et ces différences sont essentielles pour comprendre les sociétés...

L'arrivée du genre

En sociologie, dans les années 1950 et 1960 alors que des objets consacrés de la sociologie émergent et structurent des formations universitaires (sociologie du travail, sociologie urbaine, sociologie de l'éducation...), la place des femmes et les enjeux liés à la différence entre les sexes sont laissés hors-champ.

Dans les années 1970, les femmes sont une des minorités, un contre-exemple, mais la question de leur place n'est pas un axe problématique incontournable dans toute recherche. Cependant, au cours des années 1970 le mouvement féministe pose autrement la question de la place des femmes. Il tend à montrer que la question des femmes est aussi plus largement celle des rapports sociaux de sexe, que la question de la différence des sexes et de ses effets sociaux sont des questions sociales et non pas uniquement biologiques.

Dans le même temps, des chercheuses ont mené des

recherches en sociologie du travail interrogeant la place des femmes dans les rapports sociaux de production. Ces premières recherches françaises n'utilisent pas le terme de genre, mais plus volontiers, dans une tradition marxiste, la notion de rapports sociaux de sexe pour analyser ce que la différence des sexes fait aux hommes et aux femmes dans le travail.

Toulouse, 1982 : légitimation d'un champ de recherches

L'action de ces pionnières et les changements concernant la place des femmes depuis les années 1960 ont permis la reconnaissance de la problématique des rapports sociaux de sexe comme un champ pertinent des recherches sociologiques au tournant des années 1980. En 1982, Maurice Godelier et Yvette Roudy ouvrent un colloque organisé à l'Université Toulouse Le Mirail sur le thème : « femmes, féminisme, recherches ». Réunissant plus de 800 chercheuses de différentes disciplines, il permettra de fait la

constitution d'« un champ inédit et autonome de réflexions, d'enseignements et de travaux, pour en affirmer l'existence, en définir les problématiques »¹. Un an après, le CNRS et le Ministère des Droits de la femme financent pour quatre ans 68 recherches sur les femmes et les recherches féministes.

S'il existait déjà depuis une décennie des groupes d'études féministes, la nouvelle légitimité a permis la création de laboratoires de recherches au CNRS, la formation d'étudiant-e-s et de chercheurs-euses.

Pas de théorie du genre, mais du genre partout ?

Il y a désormais de nombreuses structures de recherche et de formations universitaires qui analysent la société en termes de genre ou de rapports sociaux de sexe sans se limiter à l'étude du travail ou de la famille. Il est impossible ici de les citer toutes, mais on peut évoquer à titre d'exemple

¹ Liliane Kandel, « Un tournant institutionnel : le colloque de Toulouse », *Les Cahiers du Cedref*, n°10, 2001, <http://cedref.revues.org/520>

le GERS (genres et rapports sociaux) au CNRS qui est associé à l'équipe GTM (genre, travail et mobilité) au CRESPPA en lien avec les Universités Paris 8 et Paris Ouest Nanterre-La Défense. Ces équipes sont mises en réseau au niveau national par le RING (réseau interuniversitaire et interdisciplinaire national sur le genre) et européen par le MAGE (Marché du travail et genre). Il y a plusieurs revues scientifiques qui publient les travaux des chercheurs-euses, des doctorant-e-s, notamment *Les cahiers du Genre* à l'Harmattan, *Travail, genre et société* à La Découverte. La sociologie des genres, et des rapports sociaux de sexe n'est pas uniquement faite et écrite par des femmes, et sa légitimité dans le champ disciplinaire est désormais aussi avancée que pour la sociologie du travail ou de l'éducation. Comme elles, elle a été l'un des thèmes à l'agrégation de sciences sociales.

Catherine Nave-Bekhti

QUESTIONS DE GENRE ET ACTION SYNDICALE

Nous avons posé cinq questions à Bernadette Peignat, secrétaire nationale du Sgen-CFDT en charge du dossier.

Les questions de genre sont-elles présentes dans le quotidien de l'école ? Y a-t-il un exemple qui te tienne à cœur ?

L'actualité récente a mis ces questions au devant de la scène médiatique (attaques contre la littérature enfantine, JRE agitant l'épouvantail d'une pseudo « théorie du genre »...) mais elles ont toujours été présentes à l'école au quotidien dans les établissements scolaires. Un exemple : au début des années deux mille, en tant que directrice d'école, j'ai eu à inscrire un élève dont les noms patronymiques de ses deux mamans ne pouvaient figurer dans le logiciel administratif de l'école. Seul le mot « père », apparaissait en premier, évidemment, et ensuite « mère ». Depuis, les logiciels de base de données qu'utilisent les directeurs ont évolué.

La lutte contre les préjugés sexistes et homophobes n'a été prise en compte par l'Éducation nationale que récemment. L'École doit jouer un rôle déterminant pour éduquer, sensibiliser et prévenir en utilisant différentes entrées dans les apprentissages.

Y a-t-il une action ministérielle dans ce domaine ? Est-elle à la hauteur des enjeux ?

Un certain nombre de circulaires sont parues depuis 2000, mais il a fallu attendre 2008 pour qu'un texte prévoie de « lutter contre toutes

les violences et toutes les discriminations, notamment l'homophobie ». Des propositions d'actions et des outils existent enfin et sont disponibles sur le site du ministère. Et surtout, en juillet 2013 pour la première fois en France, le rapport de Michel Teychenné qui a osé dresser une véritable analyse et un état des lieux de l'homophobie et de la transphobie dans notre système éducatif. Le Sgen-CFDT a contribué à ce rapport qui pointe d'abord le besoin de formation initiale et continue de tous les personnels, y compris ceux d'encadrement et d'inspection : formation à l'éducation à la sexualité, à la vie affective et à la construction de son identité. Mais les préconisations de Michel Teychenné concernent aussi la prise en charge, le suivi et l'accompagnement de la souffrance et de la douleur dues aux discriminations.

Hélas ! À ce jour, aucune circulaire n'a décliné les propositions du rapport Teychenné. Le ministère est encore très frileux.

Ces questions ont-elles leur place dans l'action syndicale ?

Pour le Sgen-CFDT, pour qui l'égalité et l'émancipation individuelle sont des valeurs essentielles, la lutte contre les discriminations est forcément une mission syndicale. Mais elle l'est aussi parce que, face à la souffrance d'élèves exclus et discriminés, il faut exiger que les

collègues soient accompagnés, soutenus et formés.

Y a-t-il des partenariats ?

Le Sgen-CFDT s'exprime en tant que membre du Collectif éducation LGBTphobies en milieu scolaire qui mène depuis dix ans une lutte pour la prise en compte des LGBTphobies à l'École. Nous y sommes représentés par Natacha Taurisson, qui en est aussi depuis de nombreuses années l'animatrice et la porte parole. Il existe également au sein de la fédération un groupe « discriminations » qui débat, échange, produit des documents et des outils pour les équipes syndicales. Une enquête auprès des syndicats a été lancée sur le thème plus général des discriminations.

Quelles sont les priorités que le Sgen-CFDT et ses partenaires font valoir auprès du ministère ?

Le Sgen-CFDT demande l'application des

préconisations du rapport Teychenné et la mise en place d'une vraie politique d'accompagnement et de sensibilisation des collègues et des équipes éducatives.

Natacha Taurisson nous précise par ailleurs qu'un groupe de travail LGBT pérenne qui réunirait différents acteurs ministériels, associatifs LGBT et le Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire, devient plus que nécessaire.

Propos recueillis par Xavier Boutrelle

Lutte contre l'homophobie sur [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr/cid27781/lutte-contre-l-homophobie.html) : <http://www.education.gouv.fr/cid27781/lutte-contre-l-homophobie.html>

Lire le rapport de Michel Teychenné : <http://www.education.gouv.fr/cid72996/remise-d-un-rapport-sur-les-discriminations-homophobes-a-l-ecole-au-ministre-de-l-education-nationale.html>





Oui, l'École doit s'engager contre l'homophobie et contre la transphobie !

Le Collectif éducation contre les LGBTphobies¹ en milieu scolaire réaffirme, à l'occasion de son dixième anniversaire, l'urgence et la nécessité de lutter contre toutes les discriminations à l'école. En tant que jeunes, parents et professionnel·les de l'éducation, nous nous plaçons bien dans une logique de protection et d'épanouissement de tous les enfants, alors que d'autres aimeraient les emprisonner dans leur vision étreinte du monde.

L'école doit œuvrer à la déconstruction des stéréotypes de genre. Pourquoi ? Parce qu'ils enferment les hommes et les femmes, les filles et les garçons dans certains rôles et comportements sexués, qui ont des conséquences en terme d'inégalités, de discriminations et de violences. Les salaires inférieurs des femmes, les violences conjugales et les prises de risques « viriles » des jeunes hommes sur la route n'en sont que des exemples parmi tant d'autres. La complémentarité des sexes n'est qu'un mythe, qui réserve la sphère publique aux hommes et la sphère familiale et domestique aux femmes, et qui vise à maintenir l'ordre social en le faisant passer pour « naturel ». Chaque fille, chaque garçon est un être unique, et il n'existe pas de particularités de goût, de caractère ou d'aptitude qui serait partagé par toutes les filles ou par tous les garçons. Les résultats des neuro-sciences montrent que les différences de cerveaux sont individuelles, il est faux de parler de cerveau féminin ou masculin. Le cerveau humain est programmé principalement pour une chose : apprendre. Tout dépend ensuite de ce qu'on lui donne à apprendre. Pour autant, déconstruire le genre n'aboutit pas à l'indifférenciation tant redoutée par certain·es qui agitent l'épouvantail d'une pseudo « théorie ». Il s'agit de prendre conscience que la plupart des différences entre les sexes ont été culturellement construites, afin que chaque personne puisse évoluer librement et choisir sa profession, ses loisirs, ses centres d'intérêts, ses comportements indépendamment de son appartenance de sexe. Le résultat n'en sera donc pas l'uniformité, mais au contraire la richesse de la diversité !

La question du genre, et donc de la construction de sa propre identité, n'est pas réservée aux seules personnes qui pourraient d'une façon comme d'une autre remettre en question les « normes » et les codes établis homme/femme. Elle est universelle, parce qu'elle concerne TOUS les individus, qui tout au long de leur vie viennent peu ou prou réinterroger cette notion au fil des apprentissages, de leur culture, de la perception et de la « revendication » de leur personnalité, et cela se traduit par leur posture, leur langage, leur habillement... La façon dont chaque personne s'approprie ou rejette les codes de genre, en négociant et en s'affranchissant plus ou moins des normes, cette « expérience » du genre est unique et très personnelle.

Dans la même optique, l'école doit évoquer les questions LGBT. Parler d'homosexualité ne peut pas inciter les jeunes à devenir homosexuel·les pour autant, parce qu'on ne choisit pas de qui on tombe amoureux. De même que lutter contre le racisme ne les incite pas à changer de couleur de peau ! On se découvre gay, lesbienne, bi ou trans dans tous les milieux, quelle que soit l'éducation reçue, y compris dans la famille. Mais selon que l'homosexualité et la transidentité sont banalisées ou diabolisées dans son milieu, le/la jeune pourra s'épanouir en harmonie avec ce qu'il/elle est, ou ne pourra pas choisir de s'assumer et éprouvera une grande souffrance. Ainsi, l'école a un rôle à jouer dans la prévention de la dépression et du suicide des jeunes LGBT, suicide dont les chiffres sont une vraie question de santé publique.

Oui, c'est bien le rôle de l'école d'agir dans une logique de prévention des discriminations, du harcèlement et des violences. C'est bien son rôle d'accueillir tou·tes les enfants, quelles que soient les familles dans lesquelles ils/elles grandissent ; les familles homoparentales, transparentales sont des familles comme les autres.

La lutte contre les LGBTphobies est bien incluse dans la mission de l'école d'éduquer contre toutes les formes de xénophobie, au même titre que la lutte contre le racisme, le sexisme, la stigmatisation liée à la situation sociale ou au handicap. C'est bien le rôle de l'école d'alléger le poids des déterminismes pour favoriser l'émancipation de tou·tes les élèves, de jeunes dont la personnalité est en construction.

Elle doit contribuer à inventer une culture de l'égalité : égalité en droits, mais aussi égalité subjective afin que chaque personne, unique, se sente pleinement l'égale de l'autre quelle que soit son identité.

Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire, FCPE, Fep-CFDT, Ferc-CGT, FSU, Sgen-CFDT, Sud éducation, UNEF, FIDL, UNL

¹ Lesbiennes, Gays, Bisexuel·les, Trans.

L'ÉCOLE : UNE USINE À STÉRÉOTYPES ?

La place de l'école dans la fabrication des identités de genre est désormais très étudiée. Et le rôle crucial joué par le système scolaire dans ce domaine largement démontré.

Le 6 mai dernier Sciences Po Paris présentait ses projets pour les années à venir. Et parmi ceux-ci l'un avait de quoi surprendre : la remise en cause du passage du concours d'entrée dès l'année du baccalauréat car celui-ci favoriserait... les filles. Il faut dire que ces dernières représentent 60% des reçus alors qu'elles ne constituent pas 60% des inscrits au concours. L'explication avancée par la grande école parisienne à cette inégalité peut paraître logique : les filles à 18 ans seraient bien plus mûres que les garçons ce qui les avantagerait dans le passage du concours. Pourtant les choses sont sans nul doute un peu plus complexes.

Les faits sont depuis une vingtaine d'années bien connus et largement documentés : les filles réussissent mieux que les garçons dans le système scolaire (76% d'accès au baccalauréat contre 66% pour les garçons). Pourtant elles

lines - tout comme l'autorité par ailleurs - et permettent à leurs auteurs de montrer « qu'ils sont dominants et hétérosexuels » bref d'être de « vrais garçons ». A l'opposé la docilité est vue comme une prérogative féminine.

► L'école est un vecteur puissant de transmission des normes de masculinité et de féminité.

sont sous-représentées dans certaines filières sélectives hautement valorisées comme les classes préparatoires, qui ne comptent que 43% de filles. De même ces inégalités se répercutent dans la vie professionnelle où les femmes peinent à accéder aux postes à haute responsabilité. Les garçons quant à eux ne font pas les fiers à l'école. Pour une minorité qui finira très haut dans l'échelle sociale, nombreux sont ceux concernés par l'échec scolaire, dans des proportions bien plus importantes que les filles. Le milieu scolaire est ainsi un lieu idéal pour montrer la complexité des enjeux liés à la question du genre. Dans une thèse puis un livre intitulés *La fabrique du garçon*¹, Sylvie Ayrat, chercheuse en sciences de l'éducation, a questionné les identités de genre en milieu scolaire en partant d'un angle particulièrement pertinent : la punition. En analysant les données de 5 collèges de la région bordelaise dans lesquels les garçons concentrent 80% des punitions et en interrogeant les élèves et personnels de ces établissements, elle a ainsi montré que l'école participe activement à la (re) production des identités de genre. La révolte et la rébellion sont vues comme fondamentalement mascu-

La thèse de Sylvie Ayrat est particulièrement percutante en ce qu'elle montre combien ces stéréotypes filles-garçons sont intégrés et véhiculés par les acteurs du système, élèves mais aussi enseignants. Même si les éléments convoqués par les acteurs pour justifier ces stéréotypes sont divers (la biologie, la psychanalyse, l'anthropologie etc.), tous s'accordent pour définir les identités de genre par quelques comportements types, véhiculant ainsi l'image d'une norme dont la reproduction est une des caractéristiques du système. Ainsi, selon Françoise Vouillot, maître de conférence en psychologie de l'orientation, « l'école est un vecteur puissant de transmission des normes de masculinité et de féminité », un lieu dans lequel « nous produisons tous de petites discriminations sous-tendues par des stéréotypes dont nous n'avons pas conscience ». La bonne nouvelle est que l'on en parle de plus en plus. En repérant une inégalité filles-garçons lors de son concours d'admission, Sciences-Po Paris a donc sans doute vu juste. Mais en la justifiant par la plus grande maturité féminine à 18 ans, l'école parisienne a-t-elle véritablement fait avancer la lutte contre les discriminations... ou simplement propagé un stéréotype de plus ?

Florent Ternisien d'Ouille

¹ S. Ayrat, *La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège*, P.U.F., 2011

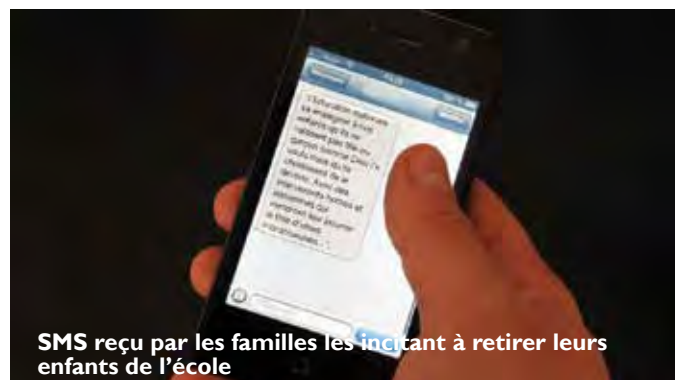


CREUSER UN PEU PLUS L'ÉCART ENTRE L'ÉCOLE ET LES FAMILLES : LES « JOURNÉES DE RETRAIT »

Les fameuses « journées de retrait » à l'école primaire sont révélatrices d'un malaise qui pourrait s'aggraver et qu'il est urgent de prendre en considération.

Inédit à ma connaissance dans l'histoire de l'école française, les journées de retrait ont eu un retentissement inégal sur l'ensemble du territoire, y compris à l'intérieur d'une académie voire au sein d'un département. Loin de rassurer, cette inégalité montre une fracture de type socio-culturel plus que préoccupante. Comment ne pas établir de lien avec les résultats de la dernière enquête PISA

2012, dont l'une des conclusions est l'écart grandissant des compétences entre des élèves d'origine socialement fragiles et les autres ? Plus précise, cette conclusion, attachée aux résultats des plus faibles, met en évidence un paramètre double, celui de la fragilité économique et celui de l'origine, enfant de migrant ou migrant. Il me semble incontournable d'ancrer les inquiétudes autour de la théorie du genre dans une



SMS reçu par les familles les incitant à retirer leurs enfants de l'école

perspective plus globale, et a fortiori composite de notre contexte scolaire.

Trente-cinq élèves absents ici, quinze là, représentant respectivement 14 et 6,9 % selon l'effectif global : tel est le constat de la journée de retrait du 27 janvier dernier dans deux écoles de la petite ville de Valentigney, qui compte cinq groupes scolaires tous en ZEP, sauf un. On peut imaginer une projection relativement fidèle sur les autres écoles du secteur, les variations des indicateurs socio-démographiques étant assez minimes sur la commune.

Dès le jeudi précédent, des envois massifs de SMS sur les téléphones de parents alertent et inquiètent une partie d'entre eux, dont certains se rapprochent des directeurs d'école et/ou des enseignants pour se renseigner, échanger des informations. Élodie Leclercq, directrice, raconte : « c'est moi qui ait alerté la circonscription et les autres directeurs de la situation, personne n'était au courant. Des parents sont venus me montrer le mail qui circulait, et me questionner. »

Bernard Coutanson-Géhin, directeur lui aussi, explique que la hiérarchie « a donné comme instruction de rece-

voir les parents individuellement en communiquant de courts textes sur le contenu des ABC de l'égalité. Pour ne pas offrir de tribune aux personnes les plus virulentes, il a été fortement déconseillé d'organiser des réunions. Pour ma part, je trouve que la gestion de cette crise a été pertinente ».

L'impact de cette journée, son ampleur même relative, les efforts que les personnels ont déployé pour dialoguer ou tenter de le faire avec les parents, n'est pas négligeable chez les enseignants, qui ont pris la mesure de ce fameux fossé entre l'école et les familles. Ainsi comme l'exprime Bernard, « l'équipe a été choquée par ces rumeurs et par la crédulité des parents qui impliquait un manque de confiance en notre travail [...] Nous ressentions le taux d'absence comme un indicateur du résultat de notre travail auprès des parents pour les faire entrer dans l'école et développer notre coopération. À la vue du nombre de familles qui s'interrogeaient, nous nous faisons quelques soucis [...] ».

Des questionnements ont alimenté les salles des maîtres : par quels moyens ces « gens » ont-ils pu accéder aux numé-





ros de téléphone portable ? Des affichages sauvages sont apparus devant les écoles, des formats A4 en couleur, certains plastifiés, comportant des slogans aussi audacieux que fallacieux et des liens internet pour accéder à des sites dédiés. Aucun parent d'élève ne s'est déclaré auteur de ces affichages, on n'avait jamais vu qui venait les coller, une ambiance de film d'espionnage tout à coup un court moment à l'école, entre les directeurs qui les traquaient et les décrochaient à des endroits improbables, et ces mystérieux SMS aux expéditeurs anonymes qui ont inon-

A distance de cette « JRE » de janvier, Bernard Coutanson-Géhin témoigne : « Aujourd'hui elles ne concernent plus personne chez nous. La source des SMS s'est tarie. Peut-être que la personne qui en était à l'origine a pris ses distances avec ces informations... On peut rêver. » Il distingue trois types de réactions parmi les familles, « ...un premier groupe se rendait compte qu'il avait été manipulé et regrettait d'avoir été si crédule. Les seconds pensaient qu'il y avait sûrement un fond de vérité dans ces rumeurs mais accordaient à notre école la

Quant à elle, Élodie Leclercq pense « ...que les familles qui avaient suivi le mouvement ont compris que la théorie du genre n'avait pas de fondement réel. On note cependant une radicalisation dans les quartiers avec des gens qui ont du mal à faire confiance à l'école. Cette théorie met en exergue un mal-être plus profond qui s'accroît d'année en année. Je reste convaincue que si la journée de retrait n'a pas pris d'ampleur, d'autres actions pourraient apparaître et peut-être avoir des répercussions plus importantes ».

différence et toute asperité : langue, culture, religion, au point d'imposer un tabou sur des éléments qui fondent l'identité des uns et des autres. Le contexte socio-économique cependant contribue à fragiliser la cohésion de l'ensemble ; on voit au succès de ces journées de retrait la défiance des familles les plus fragiles envers les institutions. Le modèle proposé n'est plus assez sécurisant pour ces familles, qui se montrent par conséquent perméables, facilement déstabilisées par des manœuvres savamment orchestrées. Une élaboration collective autour de ces questions complexes, à l'image de nos sociétés actuelles est plus que jamais nécessaire pour une citoyenneté respectueuse de la différence de chacun et pour la réussite de tous.

► On note une radicalisation dans les quartiers avec des gens qui ont du mal à faire confiance à l'école.

dé les téléphones. Sans trop de risque d'erreur, on peut avancer que ce sont essentiellement des familles susceptibles d'être de confession musulmane qui ont été « informées ».

confiance qu'ils refusaient à l'institution. Les derniers, enfin, s'ils reconnaissaient que priver leurs enfants d'école n'était pas une solution, restaient méfiants et tenaient à m'assurer de leur vigilance constante sur ces questions. »

E mpreinte d'une tradition laïque, parfois même « laïcarde », force est de constater que l'école française a été amenée à gommer plus ou moins consciemment toute

Laura Rakotomalala



ABC DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ AU LYCÉE

Quels débats ! Les rumeurs les plus folles ont couru au sujet de l'éducation à la sexualité. Retour à la réalité ...

De quoi s'agit-il ?

L'objectif est de diminuer le nombre de grossesses non-désirées chez les mineures : une circulaire de 2003 permet ainsi aux infirmières scolaires de délivrer la « contraception d'urgence », et institue trois séances d'éducation à la sexualité annuelles, sur le temps scolaire. Dans les faits, ce nombre est rarement atteint, même si de réels efforts sont faits par les personnels.

Sur le terrain

Histoire d'un lycée, en Seine-Saint-Denis. Sept adultes sont impliqués dans l'éducation à la sexualité, six professeurs de différentes matières, et l'infirmière scolaire. Ce travail n'a bien sûr aucune valeur exemplaire, mais permet peut-être de rappeler qu'un travail d'équipe solide permet de traiter des questions qui peuvent être taboues par ailleurs pour les élèves.

En seconde

Les élèves de 2^{de} bénéficient de 2 séances de 2 heures. Durant la 1^{ère}, on sépare les filles et les garçons. Il s'agit d'expliquer aux élèves le fonctionnement du corps de chacun, et ce sont plutôt des professeurs de sciences qui s'en occupent, la perspective étant plutôt biologique. Les aspects culturels et affectifs ne tardent cependant jamais à être évoqués : la question de l'hymen et de la définition de la virginité est par exemple un point crucial. La 1^{ère} séance aborde les règles, l'érection, l'éjaculation nocturne, le clitoris, etc. Le CRIPS (Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida) vient compléter cette séance en fin d'année. Les filles et les garçons sont alors réunis, et les intervenants qui travaillent en collaboration avec l'infirmière abordent la vie

affective et sexuelle de manière plus sociale : archétypes de genre, égalité filles/garçons, avortement, homosexualité, etc.

En première

En classe de 1^{ère}, les élèves vont assister à une séance de 2h sur le thème de la sexualité. Les élèves ont statistiquement 17 ans, c'est-à-dire l'âge moyen de « la première fois » en France. Les garçons et les filles restent ensemble. Un film d'animation d'une vingtaine de minutes, homologué par le ministère, est projeté ; il évoque tous les sujets que nous souhaitons aborder avec eux : la première fois, l'éjaculation dite « précoce », l'orgasme chez les filles et chez les garçons, la masturbation, l'homosexualité, la pornographie. Nous précisons systématiquement aux élèves que nous ne préconisons rien : la sexualité peut

Un film est projeté sur les violences faites aux femmes, « Fred et Marie ». Les élèves repèrent les marques de violence, des plus discrètes aux plus visibles, et nous essayons ensuite d'évoquer les causes de cette violence. La perspective est ici beaucoup plus sociologique et philosophique : les « différences » entre hommes et femmes sont-elles innées ? Acquisées ? Existent-elles de manière certaine ? Quelles sont-elles ?

Il ne s'agit donc pas d'apprendre aux élèves de maternelle à se masturber, comme cela a pu être affirmé par certains agitateurs. La question de l'éducation à la sexualité ne peut se faire sans aborder la place des hommes et des femmes dans la société, or cette question peut être abordée à tout âge. Il faut, de manière évidente, s'adapter à l'âge du public concerné. Évoquer le

« **Se voiler la face sur la sexualité des adolescents est une attitude dangereuse.** » »

se vivre dans le mariage, dans l'amour, mais aussi hors mariage, ou dans le jeu, ces différentes catégories ne s'excluant bien sûr pas les unes les autres. Nous avons l'ambition de leur donner des informations qui leur permettront d'éviter des inquiétudes (« suis-je normal ? ») et de faire des choix en toute connaissance de cause. Il faut également aborder les risques liés à la sexualité : viols, IST, grossesses non-désirées, tout en faisant attention à ne pas transformer la sexualité en une longue suite de risques.

En terminale

Enfin, en Tle, les professeurs consacrent 2h à ces sujets. Les professeurs impliqués enseignent des matières variées : lettres, SVT, SES. Les collègues de philosophie sont également invités à débattre.

rôle des princesses et des princes avec des enfants de maternelle n'a rien d'une propagande éhontée, et se voiler la face sur la sexualité des adolescents est une attitude dangereuse. Bien sûr, la question des moyens revient de manière lancinante, comme celle de la formation des professeurs impliqués. Faut-il pour autant priver les élèves de ces débats ?

Aude Paul

Référence :

Textes sur l'éducation à la sexualité : <http://eduscol.education.fr/cid46861/textes-de-reference.html>

QUELLES SONT NOS PRATIQUES ?

Des militant-e-s répondent à nos questions.

Partons du constat proposé par Françoise Vouillot, maîtresse de conférence en psychologie de l'orientation (Inetop-Cnam) : « L'école est un vecteur puissant de transmission des normes de masculinité et de féminité, un lieu important d'exercice des rapports sociaux de sexe. » « Enseignant-e-s, conseiller-e-s d'orientation psychologues engagé-e-s sur l'égalité véhiculent parfois des stéréotypes à leur insu ».

L'école est-elle perfectible ?

Pour Colette Guillopé, professeure d'université à l'UPEC-Créteil, il est essentiel de former chacun et chacune aux stéréotypes de sexe. « Cela a été mis à jour dans les classes de lycée depuis 20 ans, les enseignants n'interrogent pas de la même façon les filles et les garçons. Il en va de même pour les appréciations sur les bulletins scolaires et, en conséquence, les orientations proposées sont différentes. D'autre part, à travers les médias auxquels élèves et parents sont soumis, la société est extrêmement sexuée, ce qui entraîne des choix implicites différents pour les garçons et les filles. » Le rôle de l'école doit être de donner les mêmes possibilités à tous. Mais cette éducation aux stéréotypes « rencontre beaucoup de résistances : on pense que de nos jours, on n'en est plus là... et que dans une école mixte depuis 45 ans, les filles et les garçons sont traités de la même façon. J'ai constaté cette résistance très forte lors d'une formation que j'ai assurée pour le rectorat de Créteil au nom de l'association Femmes et Sciences. Toutes les études montrent qu'au contraire, il n'y a pas égalité de traitement de la part des équipes éducatives. »

Le syndicalisme peut-il contribuer à ce combat ?

Oui, très clairement, pour Olivier Hamon, professeur en lycée professionnel dans le 92 (Métiers du bois), « en travaillant avec les partenaires sociaux sur les stéréotypes et les préjugés que véhiculent certains métiers : il faut faciliter aux deux sexes l'accès à ces métiers « sexués ». « La petite fille sera coiffeuse et le petit garçon pompier, on oriente consciemment ou inconsciemment

les filles et les garçons à développer telle ou telle compétence en fonction de l'avenir professionnel envisagé. Telle activité ou tel poste de travail est souvent dévolu à l'un des deux sexes. On a encore du mal à imaginer une cheffe de chantier...

Pour Sylvie Coquille, qui enseigne également en voie professionnelle (Métiers du tertiaire et de la santé), « le syndicalisme peut favoriser la prise de responsabilité des femmes mais si on regarde les équipes dirigeantes, il y a encore trop peu de femmes... » Pour Colette le syndicat « devrait être exemplaire pour la promotion des femmes et des hommes dans les instances fédérales ou locales. Et apporter des éléments de formation aux personnels car il est important de montrer les stéréotypes de sexe en action dans toutes nos pratiques : professionnelles, syndicales ou d'ordre privé. »

Avez-vous conscience de ces enjeux dans vos pratiques ?

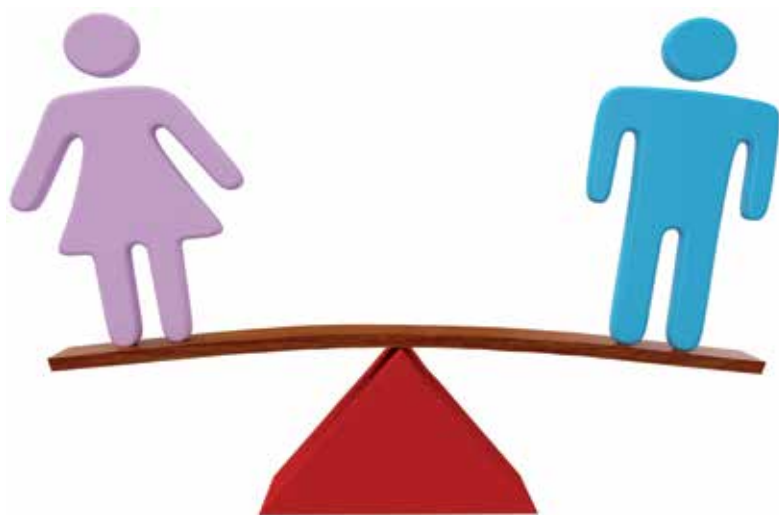
« Je ne pense pas considérer les élèves en fonction de leur sexe, répond Sylvie, ni privilégier un échange plus qu'un autre. Par contre, j'ai réalisé que dans les relations d'adultes inconsciemment on ne s'adresse pas de la même façon à un homme qu'à une femme. Les pratiques à développer à mon niveau consistent à choisir des textes, des films amenant à réfléchir sur l'iniquité de la répartition des rôles ou à mettre en avant des exemples pouvant susciter l'envie de casser les schémas habituels. Le système éducatif mise trop sur le disciplinaire

et ne valorise pas le développement de l'autonomie, la mise en œuvre de projets collectifs, la prise de responsabilité. Ce qui favorise la reproduction des modèles. » « Il faut faire témoigner très tôt, dans les classes du primaire, des femmes exerçant des « métiers d'hommes ». Cela devrait faire partie de nos projets d'établissement et être une priorité nationale. »

« Les études récentes faites par le Centre Hubertine Auclert montrent que les manuels scolaires reproduisent aussi les stéréotypes, rappelle Colette. Ce sont des images qui façonnent les représentations mentales des élèves, c'est à l'équipe éducative de mettre en évidence le caractère grossièrement sexiste des documents. Nous avons pu constater, par des interventions de femmes scientifiques dans 10 classes de seconde d'un même établissement, que de nombreuses jeunes filles modifiaient leurs choix d'orientation, il est important que ce type de projet soit soutenu. » « L'orientation dans l'enseignement supérieur est également sexuée et cela n'évolue pas, je dirais même plutôt au contraire. Il faut donner autant d'ambition aux étudiantes qu'aux étudiants. Une formation dès la 1ère année est nécessaire : nous l'avons constaté en présentant aux étudiants au second semestre de la 1ère année de licence de sciences de l'UPEC (lors de l'unité d'enseignement sur le projet professionnel), les choix très stéréotypés de la cohorte de l'année précédente. Il faudrait pouvoir étudier les orientations de plusieurs cohortes sur 5 ans. »

Propos recueillis par Philippe Antoine





OÙ SONT LES FEMMES ?

La question de la présence des femmes dans les postes à responsabilité se pose de manière cruciale.

En 2012-2013, 1,04 million de personnes travaillent dans l'Éducation nationale: 70,2% sont des femmes. On

se dit, car on est logique, que vraisemblablement on retrouvera cette proportion de femmes dans les différents corps d'encadrement en général et des personnels de direction en particulier. Que nenni ! À la lecture des différents rapports sociaux les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils montrent tout simplement que de nombreuses discriminations persistent. Ainsi 43% des personnels de direction sont des femmes (on est loin des 70,4% !) et 68% sont en collège (les représentations ont la vie dure : des femmes pour s'occuper des petits alors que pour les grands il faut des hommes...), 20% en lycée et 12% en LP.

► **Lors de chaque mouvement, ce qui apparaît c'est l'absence de transparence et de critères objectifs.**

Si on s'intéresse aux catégories sur les postes de chefs, les différences sont encore plus criantes et plus douloureuses puisque la paie augmente en fonction de la catégorie ! Les établissements sont classés par catégorie financière en fonction de critères objectifs et revus tous les 3 ans tels que les effectifs élèves, la présence ou non d'un internat, d'une ULIS, de post Bac, de SEGPA. En première catégorie, tous établissements confondus (collège, LP, lycée), 42% sont des femmes, en 2^e catégorie 45% sont des femmes, en 3^e catégorie 38%, en 4^e catégorie 32% et en 5^e catégorie les gagnants sont... les hommes. Les femmes ne sont plus que 25 petits

pour cent ! Sûrement une question de compétences, ça ne peut pas être autre chose... Certes le nombre de femmes progresse au fil des années mais ces chiffres reflètent l'existence du « plafond de verre » (expression apparue aux États-Unis dans les années 70 et qui indiquait la difficulté pour les femmes d'accéder aux niveaux hiérarchiques supérieurs).

Au Sgen-CFDT, nous revendiquons une réelle gestion des ressources humaines avec un entretien au cours duquel l'expérience, l'implication et les choix des personnels de direction sont pris en compte. La marche entre

plus importante des femmes dans les postes de direction des catégories les plus élevées. Marie-Françoise Crouzier* posait la question dans la revue « Education & management » du management au féminin et déclare que la réponse est nuancée.

Mais les femmes sont-elles évaluées comme les hommes ? N'oublions pas que ce sont très majoritairement des hommes qui évaluent puisque selon les sources du ministère en 2013 seulement 30% des DAASEN, 28% des DASEN et 24% des recteurs étaient des femmes. « C'est la place des femmes dans la société qui est en jeu et pas seulement dans l'Éducation nationale » selon Marlaïne Cacouault*. Pour la première fois une femme, Florence Robine, vient d'accéder à la direction de la DGESCO. Était-ce

la première femme compétente ? Un protocole d'accord a été signé le 8 mars 2013 dans la Fonction Publique et la mesure 6 indique que « les employeurs publics s'engagent dans une démarche de vérification du caractère non discriminatoire des processus de recrutement, notamment au travers des rapports de jurys » et que « chaque employeur public engagera une réflexion sur les raisons qui peuvent limiter les promotions ou les avancements des femmes. » On peut toujours espérer !

Régine Paillard

*Les références consultables liées à cet article sont publiées en page 2

L'ÉTAT « E » ! PARITÉ N'EST PAS ÉGALITÉ ...

**Quel est le genre
de la Fonction Publique ?
Quelle place y ont les femmes ?
Quels emplois occupent-elles ?
Et les hommes ?**



La lecture du rapport annuel 2012 de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique sur les chiffres clés de la Fonction Publique est très instructive.*

Tout d'abord, un état des lieux de la catégorie C au sein de la Fonction Publique, et plus particulièrement de la Fonction Publique d'État, est nécessaire à l'éclairage de la féminisation de cette catégorie.

Comme vous le savez (ou pas), il y a 3 Fonctions Publiques : la Fonction Publique d'État (FPE) représente 44,1% des fonctionnaires, la Fonction Publique Territoriale (FPT) 34,6%, la Fonction Publique Hospitalière (FPH) 21,2%. Au global, 47% des agents sont de catégorie C mais, dans le détail, la situation est très contrastée. Ainsi, dans la FPT, 78% des agents appartiennent à cette catégorie, ce pourcentage passant à 50% dans la FPH et à 23% dans la FPE. Il est très important de noter qu'elle est la plus petite catégorie dans la FPE (25% pour la B et 50% pour la A-A+) et est même devancée par la B (38 % contre 41%) en cas d'exclusion des enseignants et chercheurs dans le décompte.

Cette série de chiffres montre que

plus d'1 fonctionnaire sur 2 n'appartient pas à la catégorie C et, par conséquent, que le fonctionnaire moyen est de catégorie B. C'est encore plus prononcé dans la FPE.

Les femmes occupent 60% des emplois de l'ensemble de la Fonction Publique. La plus fémi-

nement parlant : 69% des enseignants sont des enseignantes.

Toutefois, il reste une poche où les hommes demeurent majoritaires : les postes d'encadrement et de direction !

Ainsi, seuls 25% de ces postes sont occupés par des femmes dans la FPE, 33,5% dans la

FPT et 45% dans la FPH. D'ailleurs, la part des femmes dans la catégorie A de la FPE passe de 60% à 43% hors enseignants et chercheurs.

Certes, le pouvoir apparaît être encore dans les mains masculines mais ce bilan ne doit pas cacher la réalité de la forte féminisation de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux. En outre, je ne doute pas que ce dernier carré sera à moyen terme à l'image de l'ensemble tel qu'il est aujourd'hui.

Le cœur du combat pour la parité homme-femme se situe dans le secteur privé. Il regroupe 80% des emplois en France et seuls 44% de ces emplois sont tenus par des femmes.

Vincent Albaud

**Les références consultables liées à cet article sont publiées en page 2*

Le cœur du combat pour la parité homme-femme se situe dans le secteur privé.

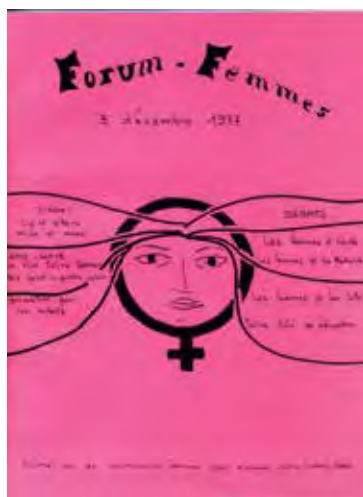
nisée est la FPH avec 77% des emplois, la FPT 61% et la FPE 52%. Ce qui est particulièrement remarquable est qu'elles sont majoritaires à 60% et plus dans toutes les catégories des 3 fonctions publiques, à l'exception de la catégorie C de la FPE où elles représentent 51% des emplois (mais 61% hors militaires), et surtout 42% de la catégorie B (mais 53% hors militaires).

Le constat est clair : les femmes ne sont pas cantonnées dans des emplois sous-qualifiés et à faible rémunération et il y a une nette sous-représentation des hommes, surtout dans la FPH et la FPT, quelle que soit la catégorie d'emploi.

Aussi, la parité ne peut être considérée comme une question majeure dans le secteur public sauf à la voir sous l'angle masculin. Un chiffre est particuliè-

« PAS D'HISTOIRE SANS ELLES »

Une expérience en Essonne. Histoire d'une exposition militante, par Odile Nave.



Pas d'histoire sans elles est le titre de l'introduction de *La place des femmes dans l'histoire, une histoire mixte* (Belin, 2010). Ouvrage professionnel, fruit du travail de l'association Mnémosyne, il a pour objectif d'accompagner le changement de regard en proposant un autre récit qui sorte les femmes de l'ombre et s'appuie sur les résultats de recherches scientifiques menées depuis les années 1970. La même année, un projet plus modeste mais ayant le même objectif, se concrétisait sous la forme d'une exposition : *Femmes en Essonne, combats pour l'égalité, 1848-2008*

réalisée par une association, le Carde, dont je suis présidente depuis 2006.

[note détaillée et contacts en page 2]

Retraitée et libérée des contraintes quotidiennes des rythmes scolaires, nourrie d'expériences acquises au fil de ma pratique professionnelle, mais aussi de ma vie militante, j'avais proposé de travailler sur la thématique des femmes au travail. Mon expérience de professeur relais au service éducatif des archives de l'Essonne m'avait permis de découvrir tout le parti que l'on peut tirer des traces de la vie des femmes au quotidien dans les archives, tant publiques que privées, pour enseigner l'histoire des femmes. J'avais acquis des compétences nouvelles en contribuant à la conception et à la réalisation d'expositions des archives départementales destinées à un large public, et exploitées avec des élèves de l'école primaire au BTS. C'est

l'étude d'Annette Wieworka pour le Conseil économique et social : *Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ?* (2004), lors du sixième anniversaire de l'ordonnance donnant enfin le droit de vote aux femmes, qui m'a donné l'idée de mettre au jour les combats des femmes en Essonne.

Dix entretiens de femmes militantes syndicales et politiques, venues d'horizons professionnels et géographiques divers travaillant, ou ayant travaillé en Essonne,

► **1925 : une femme est élue conseillère municipale à Essonne, ville ouvrière, alors que les femmes n'ont pas encore le droit de vote.**

ont nourri la réalisation d'une dizaine de panneaux d'exposition, couvrant le siècle et demi qui s'est écoulé depuis l'instauration du suffrage universel, masculin, en 1848.

L'articulation forte entre la question des droits politiques des femmes et celle de l'égalité professionnelle analysée par l'historienne Sylvie Schweitzer dans *Les femmes ont toujours travaillé, une histoire du travail des femmes au XIXe et XXe siècles* (Odile Jacob, 2002) en constitue le fil conducteur.

Citoyennes à part entière, les femmes le sont devenues dans la réalité à la suite de toute une série de lois adoptées entre 1965 et 1975.

Deux panneaux évoquent la situation des femmes jusqu'en 1918 : des femmes actives et dépendantes, des femmes mobilisées à l'arrière, et déçues dans leurs espoirs d'émancipation dans les années

1920. Accéder à la formation à égalité avec les garçons, lutter pour la reconnaissance de la qualification professionnelle des métiers féminins, revendiquer l'égalité professionnelle et avancer vers la mixité du travail, tels sont les thèmes des quatre panneaux suivants. Les trois derniers sont consacrés aux combats pour obtenir l'égalité politique. De 1925, date de l'élection d'une femme conseillère municipale à Essonne, ville ouvrière, alors que les femmes n'ont pas encore le droit de vote, à 1945, avec les deux premières femmes maires en Essonne et trois femmes élues pour la Seine-et-Oise à l'assemblée constituante en octobre, les femmes ont montré leur détermination. Les journaux locaux et les archives communales révèlent l'existence de groupements locaux invitant de grandes figures du mouvement pour le suffrage des femmes, comme Cécile Brunschvig.

Cette exposition est présentée aux archives départementales, dans des médiathèques, des lycées généraux, technologiques et professionnels. Elle vit également au rythme d'initiatives diverses de communautés de communes ou d'un théâtre. Le questionnaire pédagogique réalisé avec les collègues qui m'ont succédé au service éducatif est un support apprécié.

Depuis, j'ai poursuivi les recherches sur Femmes enseignantes et l'éducation des filles pour une conférence, et j'ai croisé... la laïcisation de l'enseignement des filles dans les années 1904-1910. Alors que les normaliennes n'avaient eu droit jusqu'alors qu'aux anciens locaux de l'école normale d'instituteurs de Versailles, une école normale d'institutrices a été construite à Saint-Germain-en-Laye et inaugurée en 1913.

Odile Nave

RENVERSEMENT DES INÉGALITÉS SEXUÉES AU 20^{ème} SIÈCLE

Perspectives historiques
par Philippe Brard.



C'est dans les années 1980 que sociologues et historiens vont s'intéresser aux différences de sexe à l'école alors que vient de se produire un fait historique : le renversement des inégalités sexuées à l'école. Ce fait, ils vont chercher à le mesurer et à l'expliquer.

Le 19^e siècle a été celui du passage, pour les filles, de l'exclusion des savoirs à un accès retardé, spécifique et dévalué par rapport aux garçons. Le 20^e siècle est celui des avancées des femmes : les filles rattrapent puis dépassent les garçons dans l'enseignement secondaire puis dans l'enseignement supérieur. L'évolution de l'accès au baccalauréat est emblématique de cette inversion historique. Les garçons ont l'avantage dans les générations du début du siècle : 6% des garçons, 4% des filles de ces générations sont bacheliers. Le retournement s'opère dans les années 1960 pour les générations de la guerre et de l'immédiat après-guerre : les filles rattrapent alors les garçons (16% de bacheliers pour les deux sexes). Elles les devancent ensuite : dans les générations nées entre 1959 et 1963, 33% des filles sont bachelières contre 23% pour les garçons. En 1997, 53% des filles et 39% des garçons nés en 1978 ont obtenu leur bac.

Cette progression est liée à d'autres transformations de la société. Trois

semblent particulièrement importantes. D'une part, du côté de l'école, c'est la réalisation de la mixité dans les années 1960. Elle est synonyme pour les filles d'une égalité d'accès à toutes les filières (en théorie, car la mixité peut avoir pour effet de renforcer les stéréotypes sexués) et, en tout cas, elle rend visible et illégitime l'absence de mixité dans certains domaines d'études et les inégalités de salaire à diplôme égal. D'autre part, la progression des filles à l'école peut s'expliquer par la croissance des emplois dans le secteur tertiaire (plus de 80% des femmes actives travaillent dans ce secteur à la fin du siècle). Il faut noter que le chômage de masse n'a pas entraîné un retrait des femmes du marché de l'emploi et a renforcé leur mobilisation autour de la réussite scolaire. Cette notation renvoie à une troisième tendance sociale fondamentale : l'individualisation. Elle conduit à faire reconnaître l'instruction des femmes comme un droit à se réaliser pour elles-mêmes et non plus, ou plus seulement, par procuration à travers la réussite de leurs maris et de leurs enfants.

Cependant, ce renversement des inégalités sexuées à l'école n'est pas complet et ne s'est pas accompagné d'une réduction des inégalités sociales. En effet, la meilleure réussite des filles n'empêche pas que les orientations scolaires demeurent différentes entre filles et garçons, celles des premières demeurant moins rentables que celles des seconds. Ainsi, de 1960 à 1998, les filles ont renforcé leur présence dans les domaines littéraires où elles étaient déjà majoritaires, ont conquis les bastions masculins du

droit et de la médecine. Mais elles sont toujours minoritaires en mathématiques et en physique ainsi que dans les écoles d'ingénieurs, surtout les plus prestigieuses (14% de filles à Polytechnique en 1999, 12% en 2012...). L'absence de mixité est encore plus marquée dans l'enseignement professionnel entre les sections industrielles « masculines » et les sections tertiaires « féminines ».

Le renversement des inégalités scolaires au profit des filles ne s'est pas accompagné d'une réduction des inégalités sociales. La supériorité scolaire des filles s'observe dans toutes les classes sociales, surtout dans les classes populaires. Mais la réussite universitaire des filles de milieu populaire a elle-même ses limites : cantonnée

à certains domaines d'études, elle cesse d'exister dans les troisièmes cycles universitaires et dans les Grandes Écoles. De manière générale, on observe qu'à tous les niveaux de bifurcation, les inégalités sociales sont toujours supérieures à celles entre les sexes : l'accès à la première S, par exemple, est beaucoup plus difficile pour les enfants des milieux populaires (par rapport à ceux des classes moyennes) que pour les filles (par rapport aux garçons).

Reste que, sur l'ensemble du vingtième siècle, le phénomène important à souligner est celui du passage d'un régime de cumul des inégalités sociales et de sexe à un régime de compensation partielle dans les milieux populaires et même d'égalisation fille/garçon dans les classes supérieures. Les filles de milieu populaire ne sont plus victimes d'un double handicap.

► Les inégalités sociales
sont toujours supérieures
à celles entre les sexes.



Philippe Brard

**Entrez en contact
avec les militant-e-s Sgen-CFDT
de votre département ou
de votre académie !**

**Adhérer, c'est obtenir des conseils,
un suivi personnalisé, une aide
juridique, des temps de formation,
de nombreuses informations.
L'adhésion, c'est aussi un crédit d'impôt
à hauteur de 66% de votre cotisation.**

Sgen-CFDT Académie de Créteil

11/13 rue des Archives
94010 CRÉTEIL cedex
01 43 99 58 39 • creteil@sgen.cfdt.fr
<http://www.sgencfdt-creteil.fr>
Antenne 77 (Melun) 01 64 64 00 22
77@sgen.cfdt.fr
Antenne 93 (Bobigny) 01 48 96 35 07
93@sgen.cfdt.fr
Antenne 94 (Créteil) 01 43 99 12 40
94@sgen.cfdt.fr



**sgen
Cfdt:**

Contact Sgen-CFDT Recherche EPST
sgencfdt@vjf.cnrs.fr

Contact Administration centrale
administration-centrale@sgen.cfdt.fr

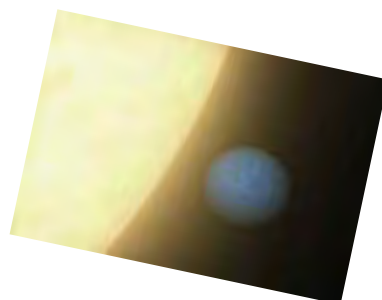
Sgen-CFDT de Paris

7/9 rue E. Dehaynin
75019 PARIS
01 42 03 88 86
paris@sgen.cfdt.fr
<http://www.sgencfdt-paris.fr>

Sgen-CFDT Académie de Versailles

23 place de l'Iris
92400 COURBEVOIE- La Défense
01 40 90 43 31 versailles@sgen.cfdt.fr
www.sgencfdt-versailles.org
Antenne 78 (Trappes) 01 30 50 89 82
78@sgen.cfdt.fr
Antenne 91 (Évry) 01 60 78 37 34
91@sgen.cfdt.fr
Antenne 92 (La Défense) 01 40 90 43 96
92@sgen.cfdt.fr
Antenne 95 (Cergy) 01 30 32 67 55
95@sgen.cfdt.fr

**sgen
Cfdt:**



**sgen
Cfdt:**